

# Eco-parlement des écoliers

2011-2012

DOSSIER DE PRESSE



Séance du vote

Mardi 24 janvier 2012

**Contacts presse :**

Aldjia BEN HAMICHE | éducatrice à l'environnement  
01 49 33 66 71 | [aldjia.benhamiche@ville-saint-denis.fr](mailto:aldjia.benhamiche@ville-saint-denis.fr)

Sophie SORIANO | relations presse  
01 49 33 63 57 | [sophie.soriano@ville-saint-denis.fr](mailto:sophie.soriano@ville-saint-denis.fr)

## La 5<sup>ème</sup> édition de l'Eco-parlement des écoliers !

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, la ville de Saint-Denis organise l'Eco-parlement des écoliers. Dispositif d'éducation à l'environnement se déroulant sur une année scolaire, l'Eco-parlement des écoliers a pour objectif de contribuer à la compréhension des enjeux environnementaux pour que les enfants puissent agir en citoyens responsables.

L'Eco-parlement des écoliers s'adresse aux élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2). Sur l'année scolaire 2011-2012, il mobilise 15 classes soit 450 enfants sur la thématique des énergies : sources, production, utilisations, énergie renouvelables, diminutions des consommations énergétiques domestiques...

Cette démarche conjugue le plaisir d'apprendre, de partager et d'agir. L'Eco-parlement des écoliers tout en apportant des connaissances approfondies sur un thème environnemental, offre aussi l'occasion de travailler en équipe et d'apprendre à construire un projet concret au sein de l'école.

Mardi 24 janvier, 30 éco-ambassadeurs élus par leur classe se réuniront dans la salle du Conseil municipal de la Ville pour procéder au débat puis au vote d'un des trois projets proposés par la ville.

L'Eco-parlement des écoliers est donc basé sur les principes de la démocratie participative où chacun peut s'exprimer, débattre et où les décisions sont prises de façon concertée.

Les élèves choisiront parmi ces trois projets :

**Une école passive** : réflexion autour de la construction d'une école passive, réalisation par les élèves d'une maquette d'école.

**Les consommations d'énergies à l'école** : réalisation d'un diagnostic des usages et de l'utilisation de l'énergie à l'école, puis propositions d'actions et de changements de comportements pour diminuer les consommations de l'établissement.

**La thermographie aérienne de mon quartier** : étude et compréhension de la thermographie aérienne du quartier de l'école et présentation conférencière de l'analyse produite par les élèves dans leur école.

Ce projet est piloté par le Pôle environnement, en partenariat avec la direction de l'enseignement de la Ville de Saint-Denis et l'Inspection Académique de la Seine-Saint-Denis. Il reçoit le soutien de la Société de chaleur de Saint-Denis (SDCSD).

*En bref, l'Eco-parlement des écoliers c'est :*

- ✓ *Un projet d'éducation à l'environnement unique en France*
- ✓ *Des ateliers pédagogiques sur toute l'année scolaire*
- ✓ *15 classes participantes soit 450 enfants âgés de 8 à 10 ans*
- ✓ *Une sensibilisation aux enjeux environnementaux pour comprendre et « agir responsable »*
- ✓ *Un exercice éco-citoyen et démocratique où la parole est donnée aux enfants*
- ✓ *La réalisation d'une action collective en faveur de l'environnement*
- ✓ *Être acteur d'un projet au sein de son territoire et de son école*

## L'éducation à l'environnement, une priorité municipale

La ville de Saint-Denis a l'ambition d'agir en faveur de l'écologie urbaine et la protection de l'environnement au sein de ses politiques publiques, programmes et actions, mais également dans le fonctionnement de la collectivité. Pour la municipalité, l'éducation à l'environnement est le fondement d'une démarche globale d'amélioration de pratiques, de comportements et d'attitudes respectueuses de l'environnement, assurant pour tous un avenir viable.

Consciente de son rôle d'exemplarité, la Ville de Saint-Denis a impulsé dès 2001 une démarche d'**éco-responsabilisation** de l'activité de ses services. Elle s'est engagée dans un système de management environnemental à travers son **Plan Environnement Collectivité**. Cette démarche d'amélioration continue de la gestion de l'environnement est fondée sur la mobilisation de toutes les entités de Ville à poursuivre des objectifs et un programme d'action. **Sensibilisation, information et formation** sont des composantes déterminantes pour la réussite de ce projet. Depuis 2006, la ville est ainsi certifiée ISO 14 001 pour la qualité d'un management et de pratiques respectueuses de l'environnement.

A travers son **Contrat d'Action Communal (CAC)** signé en 2008, la municipalité a défini ses ambitions pour faire de Saint-Denis une « **ville verte et durable** ». Parmi 33 les objectifs, le CAC réaffirme la place de l'éducation à l'environnement comme une nécessité face aux urgences écologiques et sociales.

En accord avec ces principes, l'action municipale contribue à l'éducation à l'environnement à travers de nombreux dispositifs, notamment :

- La **mise en place du tri sélectif des déchets** dans tous les établissements scolaires dionysiens (sensibilisation des usagers et personnels, mise en place de poubelles, fourniture de malles pédagogiques, outils de sensibilisation clés en main à destination des enseignants). A ce jour, la moitié des écoles réalise le tri sélectif
- Les **éco-projets des centres de loisirs et de vacances** (maîtrise des consommations en eau et énergie, tri des déchets, achat de produits locaux) et les projets thématiques en particulier à travers la découverte et le respect de la nature (faune et flore)...
- Le **soutien aux projets d'actions éducatives (PAE)** à vocation environnementale portés par les enseignants
- L'accompagnement de démarches **Agenda 21 scolaire dans deux écoles**, en partenariat avec la communauté d'agglomération Plaine Commune
- La **sensibilisation et la formation des animateurs** de centres de loisirs aux thématiques environnementales
- La réalisation d'un **outil pédagogique** distribué aux élèves de cycle 3 : l'éco-passeport.
- La **labellisation du centre de vacances de Fondettes « citoyenneté, environnement et développement durable » (CED)** en 2007. Il met en place des séjours scolaires et de vacances dédiés à la découverte de l'environnement. Il accueille aussi des stages de formation, des rencontres d'acteurs de l'éducation à l'environnement, des chercheurs, et a développé des partenariats avec des associations locales travaillant dans ce domaine.
- La **construction systématique de groupes scolaires respectant le référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE)** : Groupe Scolaire Carson Besson (2008), Groupe Scolaire Aimé Césaire (2010), Groupe Scolaire Cristino Garcia (2011).

Ces initiatives d'éducation à l'environnement s'inscrivent pleinement dans le projet d'**Agenda 21 local** en cours d'élaboration et ses chantiers pour l'avenir.

*A travers ces projets menés avec les « citoyens de demain », la ville revendique ses valeurs fortes : défendre une éducation à un monde durable, plus humain et solidaire pour que nos enfants, futurs citoyens, aient déjà une conscience du respect de l'environnement et d'ouverture à l'autre.*

## Comment cette action se réalise de manière concrète ?

Un appel à participation est transmis aux écoles à la rentrée scolaire et relayé par l'inspection académique.

Durant le premier trimestre de l'année scolaire, une phase de **sensibilisation** approfondie est menée dans chaque classe participante par l'éducatrice environnement (3 à 4 ateliers de 1 heure).

Cette phase permet aux élèves d'**acquérir les connaissances et les compétences** nécessaires à la construction de leur réflexion et à l'analyse du sujet environnemental choisi. Le projet s'inscrit pleinement dans les programmes pédagogiques de l'Education Nationale, notamment dans celui de « sciences expérimentales et les technologies ». Ce dernier a pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine.

En décembre, chaque classe procède à l'**élection de deux éco-ambassadeurs** (une fille et un garçon afin de respecter la parité) pour les représenter lors de la **séance décisionnelle de l'Eco-parlement**. Le 24 janvier, l'ensemble des éco-ambassadeurs sont ainsi invités à défendre devant le Maire, l'adjoint au Maire à l'enseignement et l'adjoint au Maire à l'éducation à l'environnement et à l'écologie urbaine mais aussi les inspecteurs et conseillers de l'Education nationale, le projet environnemental choisi par leur classe. Ce véritable **exercice démocratique et argumenté** se déroule dans les conditions d'une séance plénière dans la salle du Conseil Municipal de la ville de Saint-Denis.

Après le **vote des enfants**, un projet est sélectionné parmi les 4 proposés.

S'amorce une **phase « projet »** qui permet de prolonger concrètement et de mettre en application les connaissances acquises. Chaque classe aura la charge de concrétiser un projet collectif avec l'aide de leurs enseignants et de l'éducatrice environnement qui interviendra dans les classes.

A la fin de l'année scolaire une **journée de restitution**, à laquelle les parents sont invités, sera organisée dans un esprit festif et ludique.

Chaque classe bénéficie ainsi :

- ✓ d'un accompagnement méthodologique et pédagogique personnalisé par l'éducatrice environnement de la ville de Saint-Denis (en moyenne 12 heures d'intervention par classe)
- ✓ d'outils méthodologiques, livres et jeux offerts par la Mairie à chaque école

## L'Eco-parlement des écoliers déjà 1632 élèves participants !

En moyenne 10 à 15 classes s'inscrivent chaque année sur la base du volontariat et aborde une thématique différente sur les questions de protection de l'environnement et de développement durable.

|           |   |                   |
|-----------|---|-------------------|
| 2011-2012 | <b>énergie</b>                          | <i>15 classes</i> |
| 2010-2011 | <b>déchets</b>                          | <i>13 classes</i> |
| 2009-2010 | <b>changements climatiques</b>          | <i>10 classes</i> |
| 2008-2009 | <b>biodiversité et la mobilité</b>      | <i>10 classes</i> |
| 2007-2008 | <b>déclaration du jeune éco-citoyen</b> | <i>20 classes</i> |

Soit un total de **68 classes** et de **1632 élèves** de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) répartis dans 20 établissements de la Ville.

## Quelques exemples de réalisation

- ✓ Un calendrier des fruits et légumes de saison entièrement réalisé par les enfants (contenu et dessin)
- ✓ Une affiche sur les éco-gestes à l'école (les enfants ont choisi les éco-gestes, trouvé le titre et écrit les textes)
- ✓ Une tombola sur le marché pour sensibiliser aux impacts induits par l'utilisation de sacs plastique (distribution de sacs réutilisables en coton bio issus du commerce équitable pour lequel les enfants ont écrit inventé le slogan)
- ✓ Des pièces de théâtre sur le changement climatique et les déchets... écriture, mise en scène et création de décors recyclés (!) par les enfants
- ✓ un Blog sur les éco-gestes en direction des écoles <http://ecoparlement.saint-denis.ad/>
- ✓ Une exposition d'objets utiles conçus et fabriqués à partir de matériaux de récupération
- ✓ Une marche pour promouvoir l'éco mobilité (de nombreux slogans et chansons sur le sujet ont vu le jour)
- ✓ La rédaction d'articles dans le Journal de Saint-Denis pour expliquer le réchauffement climatique
- ✓ Des sensibilisations à la mise en place du tri dans les groupes scolaires par le biais des « éco-guides », enfants référents et porteurs de sensibilisation.

### Ressources :

Lien vers la vidéo de la session de l'Eco-parlement 2010-2011 sur le site de la ville [http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/w\\_8026/internet-saint-denis-portail-web-tv#refresh-2](http://ville-saint-denis.fr/jcms/jcms/w_8026/internet-saint-denis-portail-web-tv#refresh-2)

Article paru dans le JSD sur l'éco-parlement des écoliers 2010-2011 :

# le JSD.com

A la une Actualités Sports Culture Portraits Services Photothèque Et encore...

Recevoir la newsletter  
Votre email

Vous êtes ici : [accueil](#) >

recherche   [Contact](#)

## Éco-parlement : des écoliers consciencieux et citoyens

Jeudi 13 janvier, dans la salle du conseil municipal, habituellement réservée aux élus, se tenait la 4e édition de l'Éco-parlement. Vingt-six élèves de cycle moyen ont pris leur rôle d'éco-ambassadeurs très au sérieux. Après avoir débattu, les écoliers ont voté l'élaboration et la diffusion d'un journal d'information sur le tri, l'édition d'un livret explicatif à propos du recyclage, la mise en place d'éco-guides chargés de sensibiliser sur l'importance du tri, et enfin la création d'une pièce de théâtre dont le décor serait fabriqué à partir d'éléments recyclés.

Selon Aldjia Ben Hamiche, éducatrice et coordinatrice de l'événement, les écoliers – et ce malgré leur jeune âge – n'ont pas manqué d'originalité et semblaient conscients des enjeux écologiques auxquels la société est confrontée. L'adjoint au maire à l'écologie urbaine, Michel Ribay, qui présidait cette année encore la séance, parle avant tout d'une « démarche citoyenne » conjuguant « plaisir d'apprendre, de partager, d'agir ». Était aussi présente la Société de chaleur de Saint-Denis, venue signer une convention et réaffirmer ainsi son engagement pour trois ans en tant que partenaire de l'Éco-parlement. Tous les projets votés lors des précédentes sessions ont été réalisés.

[M.Lo \(stagiaire\)](#)

Publié le 18-Jan-2011 19:02 | Actualisé le 18-Jan-2011 21:39 | [Lien vers cet article](#) | [Imprimer l'article](#) | [Envoyer cet article à un ami](#) | [Twitter](#) [Facebook](#)